CONVOCATION

ASSEMBLEE COMMUNALE D'ECUBLENS

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Ecublens/FR sont convoqués en assemblée communale le **mardi 15 juin 2021, à 20h00, à la salle polyvalente de Promasens.** En raison du contexte sanitaire actuel et dans le but de pouvoir respecter les règles de distanciation sociale, le Conseil communal se voit contraint d'organiser l'assemblée communale à Promasens; un service de transport sera organisé, selon les informations ci-dessous.

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 20 avril 2021

2. Législature 2021-2026
   2.1 Mode de convocation des assemblées communales
   2.2 Nomination des membres de la commission financière
   2.3 Nomination des membres de la commission d'aménagement et de l'énergie
   2.4 Nomination des membres de la commission de naturalisation

3. Approbation du règlement des finances

4. Approbation de la modification des statuts du Réseau Santé de la Glâne

5. Projet fusion – prochain sondage

6. Divers
   6.1 Réponses aux questions de la dernière assemblée communale du 20 avril 2021

L'assemblée communale aura lieu selon les mesures sanitaires en vigueurs liées à la pandémie du COVID-19 (masque obligatoire).

Pour des raisons d'organisation, les personnes qui ont besoin d'un transport sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale au 021 909 54 91, jusqu'au jeudi 10 juin 2021.

Les documents concernant les points 1, 3, 4 peuvent être consultés sur le site internet de la commune (www.ecublens-fr.ch) ou au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal